

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 JANVIER 2018

Accusé de réception en préfecture  
038-213801798-20180129-DEL012-18-DE  
Date de télétransmission : 08/02/2018  
Date de réception préfecture : 08/02/2018

**DELIBERATION N° DEL012-18**

L'an deux mille dix-huit, le 29 janvier à dix-neuf heures,  
le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 23 janvier 2018, s'est réuni à la mairie en  
séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

**Présents :**

M<sup>mes</sup> I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLE, S. CUSSIGH, C. EGEA,  
C. FERRACIOLI, M. GERACI, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. TISON, et MM. T. BARRAL, J.M. BERINGUIER,  
P. BERTHOLLET, A. DUSSERRE, H. EL GARES, J. FABBRO, D. FINAZZO, J-P. GABBERO, J. PAVAN,  
Y. PERRIER, C.SERGENT, P. VERRI.

**Pouvoirs :**

M<sup>me</sup> ROULAND Chloé (Pouvoir à Daniel Finazzo, en date du 29 janvier 2018)

**Absents excusés :**

M<sup>me</sup> AMBREGNI Nadège  
M. BAH Rahim  
M. DUBOIS Stéphane  
M<sup>me</sup> GONZALEZ Gisèle  
M. MORIN Georges

M. CLAUDE SERGENT A ÉTÉ ÉLU SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

**OBJET : Modification des rythmes scolaires à compter de la  
rentrée 2018 – Demande d'une dérogation pour le retour à la  
semaine de 4 jours.**

**Rapporteur : Christine PICCA**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Vu le décret n° 2017-2018 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la  
semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques,

Vu l'avis favorable du conseil d'école de l'école élémentaire René Cassin en date du  
16 janvier 2018 pour le retour à la semaine de 4 jours à la rentrée scolaire 2018-2019,

Vu l'avis favorable du conseil d'école de l'école maternelle Georges Argoud- Puy en date du  
17 janvier 2018 pour le retour à la semaine de 4 jours à la rentrée scolaire 2018-2019,

Vu l'avis favorable du conseil d'école de l'école maternelle René Cassin en date du  
19 janvier 2018 pour le retour à la semaine de 4 jours à la rentrée scolaire 2018-2019.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- de saisir la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale de l'Isère en vue de présenter la demande de la commune afin d'obtenir une dérogation à l'organisation de la semaine scolaire et modifier les horaires scolaires pour la rentrée 2018-2019 en faveur d'un retour à la semaine de 4 jours.

Conclusions : la présente délibération est approuvée par 23 voix pour et une abstention.

Ont signé au registre  
les membres présents.

Gières, le 29 janvier 2018.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Pierre VERRI.